

TABLEAU DES ENTAMES

fondamentales contre un contrat à l'atout

lorsqu'on n'a aucun renseignement sur le plan de jeu que va développer le déclarant
(d'après Alain Lévy, *Le Bridgeur n° 913*, janvier 2018, p. 31)

Dans l'ordre de préférence :

- 1°) **L'As avec As-Roi.**
 - Entamer du Roi avec As-Roi secs, déconseillé avec As-Roi et un singleton.
 - (Entame pourtant conseillée par Michel Bessis)
- 2°) **Un singleton**, avec de quoi couper utilement.
- 3°) **Dans la couleur du partenaire.**
- 4°) **Tête de séquence :**
 - trois cartes (DV10) avant deux (RD5),
 - priorité à la séquence commandée par le plus gros honneur.
- 5°) **Entame neutre :**
 - doubleton,
 - atout avec trois cartes,
 - cinq cartes, quatre cartes, trois cartes.
- 6°) **Entame sous un honneur :**
 - à égalité de rang sous le plus long,
 - à égalité de longueur sous le plus petit,
 - la longueur primant sur le rang (R654 devant D65).

Rappels :

- 1°) **L'entame sous l'As n'existe pas.**
 - Si vous vous trouvez dans le cas 6 ci-dessus (entame sous un honneur),
 - Et que aucun des cas 1 à 5 n'existe,
 - il vaut encore mieux entamer l'As que sous l'As.
- 2°) **Attention aux conditions de l'entame d'un singleton :**
 - Voir [Principes d'entame à la couleur \(1\)](#).
- 3°) **Entame doubleton**, « entame de c... ! » ? :
 - Ce n'est pas vrai, il s'agit du 5^{ème} choix ci-dessus,
 - et le meilleur choix des entames neutres.

Principe : Ces entames sont les meilleures en l'absence de renseignement.
L'influence des enchères peut être considérable.

Influence des enchères :

- Revoir le cours : [Principes d'entame à la couleur \(2\)](#).